



## **Invitation à présenter une candidature au poste de sous-greffier/sous greffière de l'Assemblée législative du Nunavut**

---

Des candidatures sont sollicitées pour le poste de sous-greffier/sous-greffière de l'Assemblée législative du Nunavut. Il s'agit d'un poste à temps plein et à durée indéterminée.

Le poste de sous-greffier/sous-greffière est l'un des nombreux postes de haute direction du Bureau de l'Assemblée législative du Nunavut. Le Bureau est établi par la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*. La ou le titulaire du poste est appelé à exercer les fonctions du greffier de l'Assemblée législative en son absence.

La personne choisie pour occuper ce poste sera un cadre supérieur ou une cadre supérieure d'expérience ayant fait ses preuves dans la gestion d'opérations administratives complexes et possédant une solide connaissance de la procédure parlementaire et de la législation connexe. Ce poste exige une grande attention aux détails, y compris la capacité d'interpréter, d'administrer et d'expliquer avec précision des lois, des règlements et des autorisations procédurales complexes aux députés de l'Assemblée législative et à d'autres parties. D'excellentes compétences en rédaction, y compris la capacité à rédiger des documents procéduraux complexes, sont requises. La compréhension des valeurs sociétales, de la langue et de la culture des Inuits est un atout indéniable.

Le Bureau de l'Assemblée législative est situé à Iqaluit, au Nunavut. Un profil détaillé du poste peut être téléchargé sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse suivante : [www.assembly.nu.ca](http://www.assembly.nu.ca).

Les candidats ou candidates doivent faire état de façon détaillée de l'expérience et des compétences répondant aux exigences énoncées dans le profil du poste. Ce processus de sélection est ouvert à tous les candidats. Ce poste offre un salaire pouvant s'échelonner de **138 044 \$** à **197 206 \$** par année. Si le candidat retenu ou la candidate retenue ne réside pas à Iqaluit au moment de sa nomination, une aide à la réinstallation sera fournie. Un logement subventionné du personnel est disponible pour ce poste.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au **vendredi 29 septembre 2023** à 17 h (HNE). Ce poste doit être occupé par une personne de confiance et nécessite une vérification satisfaisante du casier judiciaire. Veuillez noter que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Les demandes de renseignement et les candidatures doivent être transmises à :

**Secrétaire du Bureau de régie et des services  
Bureau de l'Assemblée législative du Nunavut  
C.P. 1200, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0  
Tél. : (867) 975-5100/Télec. : (867) 975-5191  
Courriel : [submissions@assembly.nu.ca](mailto:submissions@assembly.nu.ca)**